



État de la situation sur l'évolution du projet de Complexe deux glaces à Magog

Magog, le 1^{er} mars 2019 – La Ville de Magog, la Commission scolaire des Sommets et l'organisme à but non lucratif mandaté pour mener à terme le projet de Complexe deux glaces ont aujourd'hui tenu un point de presse pour informer la population de l'état d'avancement de cet important projet pour la communauté.

Rappelons qu'en juin 2017, la Ville de Magog et la Commission scolaire des Sommets avaient annoncé la construction prochaine d'une infrastructure sportive regroupant deux glaces dans un bâtiment adjacent au Centre sportif La Ruche. En décembre 2017, la création de l'organisme à but non lucratif (OBNL) qui a le mandat de mener à terme le projet et d'assumer la gestion de la nouvelle infrastructure a été annoncée.

Financement

Le projet de Complexe deux glaces est estimé à 25 M\$. La structure financière conditionnelle à sa réalisation est divisée en différentes parties. Les deux tiers du financement proviendraient de subventions des gouvernements fédéral et provincial et le dernier tiers serait directement financé par l'OBNL. La contribution financière de la Ville de Magog sera limitée à la location annuelle d'heures de glace pour la population et les organismes accrédités.

Une première demande de subvention a été refusée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec en août dernier. « Notre proposition satisfaisait tous les critères du Programme, mais il manquait de fonds dans le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives pour financer tous les projets déposés », a expliqué M. Jean-Guy Gingras, président de l'OBNL. Ce dernier a toutefois précisé qu'une subvention de 800 000 \$ a été octroyée dans le cadre de ce Programme pour le projet de la piste d'athlétisme qui est en cours de réalisation sur le terrain de l'école secondaire de la Ruche.

Qualifiant le Complexe deux glaces de nécessaire à Magog, la mairesse de la Ville, M^{me} Vicki-May Hamm, n'a pas caché sa déception à la suite du refus de Québec. « Nous sommes en attente d'un nouveau programme de subventions des





gouvernements fédéral et provincial qui devrait être mis en place sous peu pour permettre la réalisation de projets d'infrastructures à travers le Québec. Nous avons un projet bien ficelé, entre des partenaires crédibles pour répondre à des besoins grandissants de la population et poursuivre notre volonté d'encourager l'activité physique et les saines habitudes de vie chez les Magogois. Ce projet fait également partie des priorités du député d'Orford, M. Gilles Bélanger. Je suis confiante que nous aurons notre Complexe deux glaces si les fonds disponibles grâce à ce nouveau programme sont annoncés sous peu. Nos chances d'en recevoir une partie sont, à mon avis, excellentes », soutient M^{me} Hamm.

La mairesse a également rappelé que le temps presse dans ce dossier. « Le produit de réfrigération employé à l'aréna de Magog ne pourra plus être utilisé à partir de 2020. Normalement, il aurait fallu que le nouvel aréna soit construit avant la fin de 2019. Nous avons obtenu un délai supplémentaire », reconnaît-elle. « Nous ne pensons pas être la seule Ville à réclamer une prolongation du délai initialement prévu. Nous pourrions même envisager de nous regrouper avec des municipalités qui ont les mêmes besoins que nous en ayant un inventaire disponible de gaz R-22 qui pourrait être utilisé au besoin. »

Développement durable

M^{me} Hamm et M. Gingras ont profité de ce point de presse pour rassurer la population quant à l'importance que les différentes instances apportent au développement durable dans ce dossier.

« Au stade où en est l'évolution du projet, la construction du Complexe et de cases de stationnement nécessitera la coupe de certains arbres du boisé adjacent sur une surface totale d'environ 16 000 m² », a affirmé M. Jean-Guy Gingras. Ce dernier a ajouté que si le projet se concrétise, différentes mesures seront mises en place pour minimiser les impacts environnementaux de cette construction. « Nous attendons la confirmation de financement pour documenter davantage. Nous avons déjà rencontré des firmes spécialisées en développement durable, en économie d'énergie et en foresterie pour nous accompagner. Différentes options sont envisagées, telles que la transplantation ailleurs sur le site des arbres du boisé qui devront être enlevés, un reboisement compensatoire et même un toit vert sur le nouvel aréna. Ce sont des idées qui ont été soulevées. Dès que nous aurons une





confirmation que le projet peut aller de l'avant, un comité de développement durable sera mis sur pied et proposera un plan d'action. »

M. Gingras a ajouté qu'à la demande de l'OBNL, une firme spécialisée a réalisé une étude sur la partie du terrain convoitée pour la construction du Complexe. « Cette dernière confirme que la zone où serait érigé le nouveau bâtiment ne se trouve pas dans un milieu humide. »

Plan d'implantation

Le plan d'implantation du Complexe deux glaces est [disponible ici](#).

Le projet est encore appelé à évoluer, mais en date d'aujourd'hui, le Complexe deux glaces compterait :

- Un bâtiment de deux étages de 11 900 m² comprenant :
 - o deux glaces
 - o un centre de physiothérapie
 - o un magasin d'articles de sport
 - o une aire de restauration
 - o une piste de course intérieure
- Trois espaces de stationnement totalisant 242 cases, soit environ 9 500 m², répartis :
 - o devant le Complexe deux glaces
 - o derrière le Complexe deux glaces (adjacent à la nouvelle piste d'athlétisme)
 - o adjacent au stationnement existant du Centre sportif La Ruche

Impliquée dès le début du dossier, la Commission scolaire des Sommets est toujours très favorable à l'idée d'accueillir cet aréna sur les terrains de l'école secondaire de la Ruche. « Notre mission est de favoriser et de mettre en place les meilleures infrastructures et les meilleurs programmes pour nos élèves. La





proximité de l'aréna va assurément alléger l'horaire dans certains de nos programmes sportifs, mais également rendre possibles des activités qui auparavant ne l'étaient pas. C'est un projet important qui va permettre de bonifier encore l'offre sportive de la Ruche », a pour sa part affirmé M. Jean-Philippe Bachand, président de la Commission de la Commission scolaire des Sommets.

Soirée d'information

Une soirée d'information publique afin de présenter à la population les plans et devis, l'échéancier ainsi que les coûts et la structure financière du projet sera organisée dès l'obtention d'une réponse favorable de financement des paliers de gouvernements.

- 30 -

Source et information :

Division des communications
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

M. Jean-Guy Gingras
Président
OBNL Aréna de Magog
819 620-3663

